

Conseil de Ville de Delémont

Groupe Cs-Pop et Verts

Postulat no

4.14/15

Partager la Rue de la Mandchourie entre tous les usagers

La Rue de la Mandchourie fait partie du réseau collecteur, et à ce titre reçoit un important trafic en particulier motorisé. L'accès de et vers la ville par cette rue se fait facilement via l'autoroute, la RDU, et permet également de se rendre directement du centre-gare à a zone industrielle. La vitesse y est limitée à 50 km / heure.

Or, depuis une dizaine d'années, cette rue – en particulier le tronçon situé entre la rue de la Jeunesse et le giratoire donnant accès à la rue du Grand-Pont – voit l'espace bâti qu'elle traverse se modifier de fond en comble.

Il s'y trouvait déjà depuis longtemps et entre autres : des HLM et donc de nombreuses familles avec enfants, le home pour personnes âgées de la Fondation Clair-Logis ainsi que des institutions pour personnes handicapées et âgées (Pro Infirmis et Pro Senectute).

Mais ces dernières années ce tronçon de rue – en fait 150 à 200 m – a vu s'implanter de nouveaux bâtiments attirant des centaines de personnes : le bâtiment administratif avec divers services cantonaux (ORP, SSR, et bientôt service de l'économie), les appartements adaptés pour personnes âgées «La Mandchourie », et d'ici peu de temps si le peuple le veut bien l'une des crèches de la Ville pour 150 enfants.

Tout cela, sans compter le développement à proximité immédiate d'écoles, de commerces et services qui drainent évidemment leur lot de trafic sur ce tronçon.

Dans ces conditions, nous demandons qu'une étude soit diligentée afin de permettre de partager le trafic entre TOUS les usagers de la rue de la Mandchourie dans des conditions sécurisées et améliorant sensiblement le mieux-vivre dans ce quartier en plein développement.

Delémont, le 28 septembre 2015

André Parrat